



Ville d'Esch-sur-Alzette.

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:
26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :
26.11.2014

point de l'ordre du jour no:
3D40

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 5 décembre 2014

Présents : Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers Espen, secrétaire général

Absents : Hildgen, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Renouvellement de la voirie dans la rue Jean Origer à Esch/Alzette (Art.4/624/221313/15306)

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 320.000 € concernant le renouvellement de la voirie dans la rue Jean Origer à Esch/Alzette;

Considérant qu'un premier crédit de 120.000 € est inscrit à l'article 4/624/221313/15306 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2015;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions

le devis de 320.000,00 € concernant le renouvellement de la voirie dans la rue Jean Origer à Esch/Alzette.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 12.12.2014
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,

Date qu'en tête